



*Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise*

pour



Observatoire de la modernisation de l'État

2^{ème} enquête : les Fonctionnaires de catégorie A
face à la réforme de l'État Local

Novembre 2009



N° 17447

Contacts Ifop : Frédéric Dabi /

Yves-Marie Cann / Cécile Lacroix-Lanoë

Étude réalisée par l'Ifop pour : **Acteurs Publics**

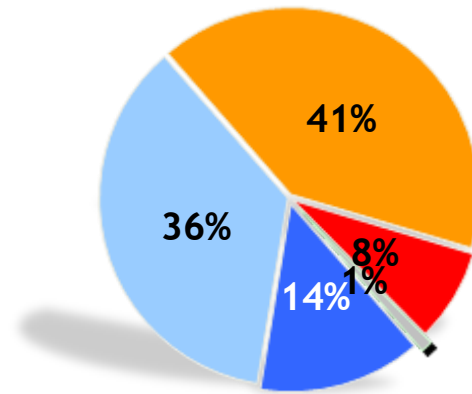
Échantillon : Échantillon de **500 agents de la fonction publique de catégorie A.**

Cet échantillon a été extrait du panel d'acteurs publics de l'Observatoire de la modernisation de l'État mis en place par Acteurs Publics et l'Ifop en partenariat avec Ineum Consulting.

Mode de recueil : Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (*CAWI - Computer Assisted Web Interviewing*).

Dates de terrain : Du 12 au 17 novembre 2009

Question : Vous considérez-vous comme suffisamment informé des objectifs de la réforme de l'Etat ?

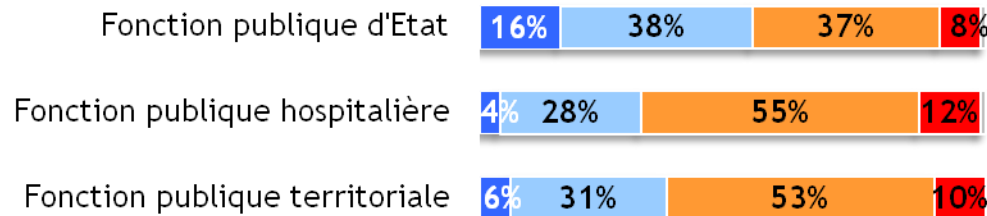


Total Oui : 50%

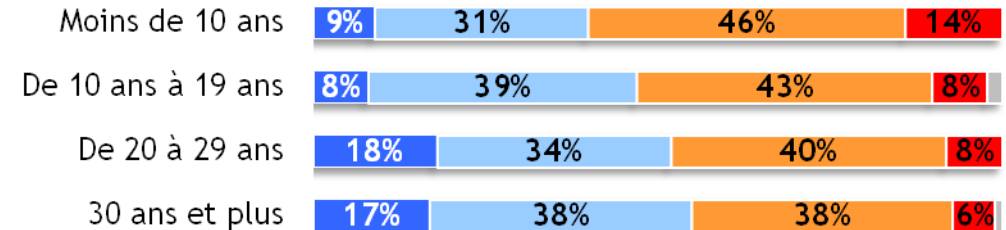
- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout
- Sans opinion

Total Non : 49%

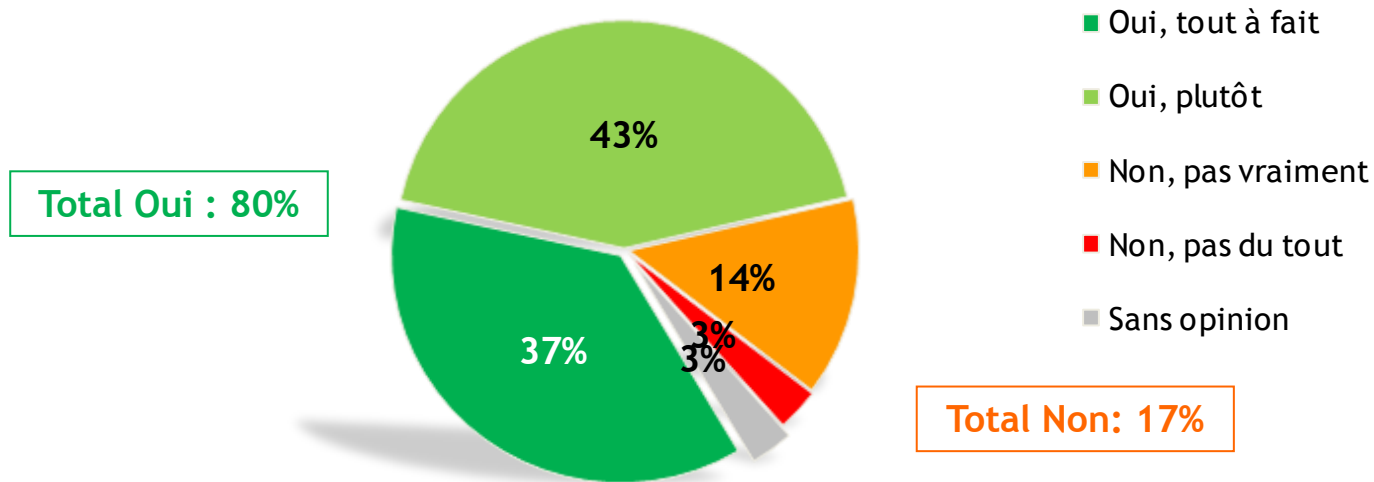
Selon le type de fonction publique :



Selon l'ancienneté:



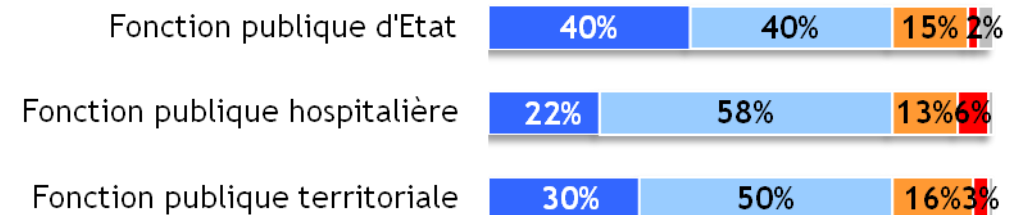
Question : Aimeriez-vous être plus fortement impliqué dans la mise en œuvre de la réforme de l'Etat ?



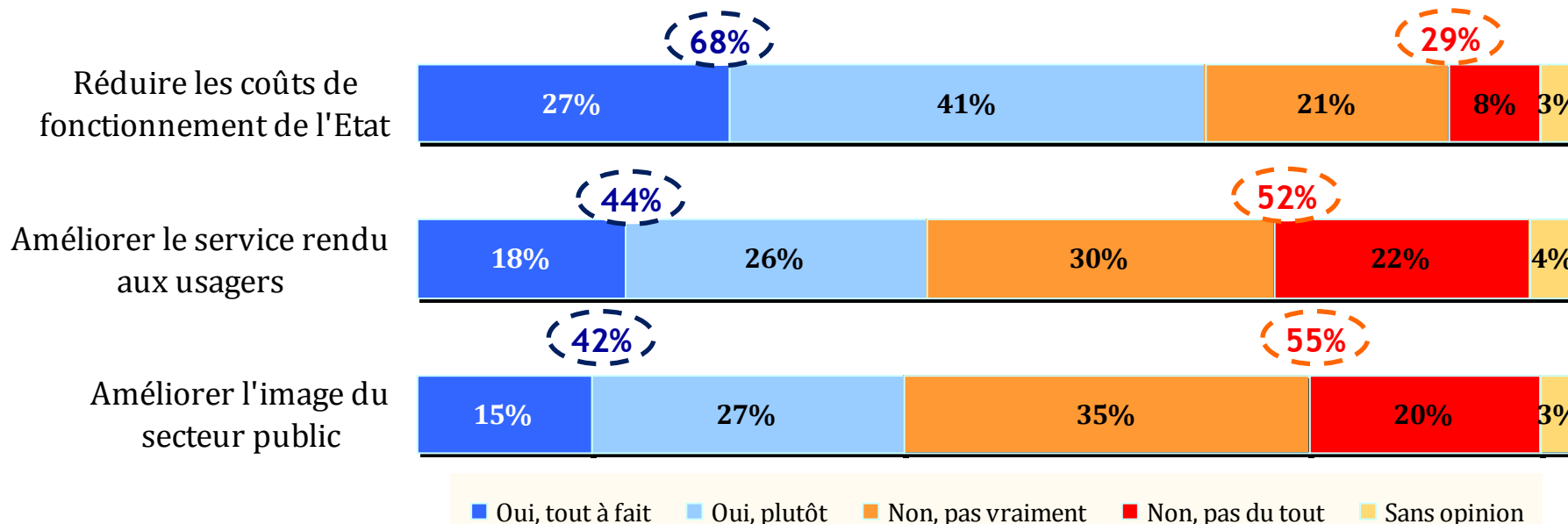
Selon le statut:



Selon le type de fonction publique :

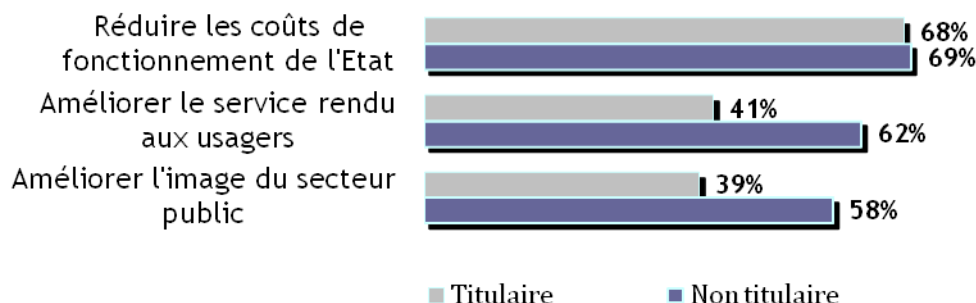


Question : Etes-vous d'accord avec chacune des propositions suivantes ? Les réformes en cours vont ...



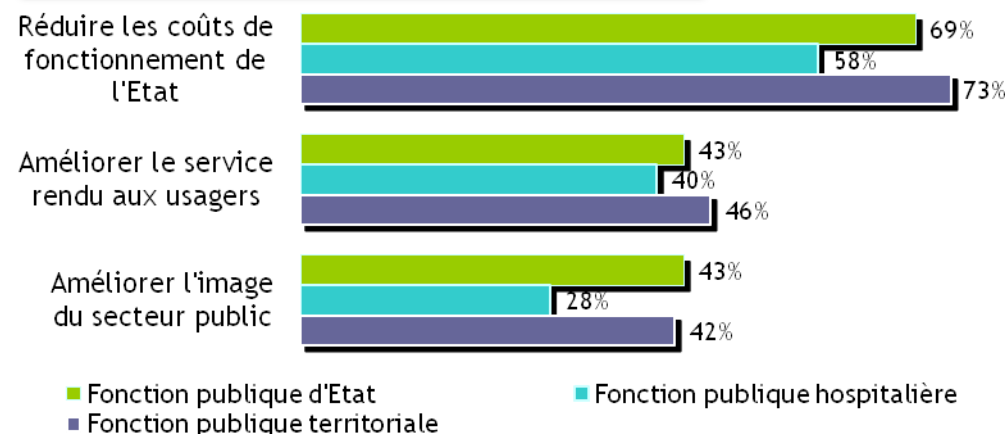
Selon le statut:

TOTAL OUI

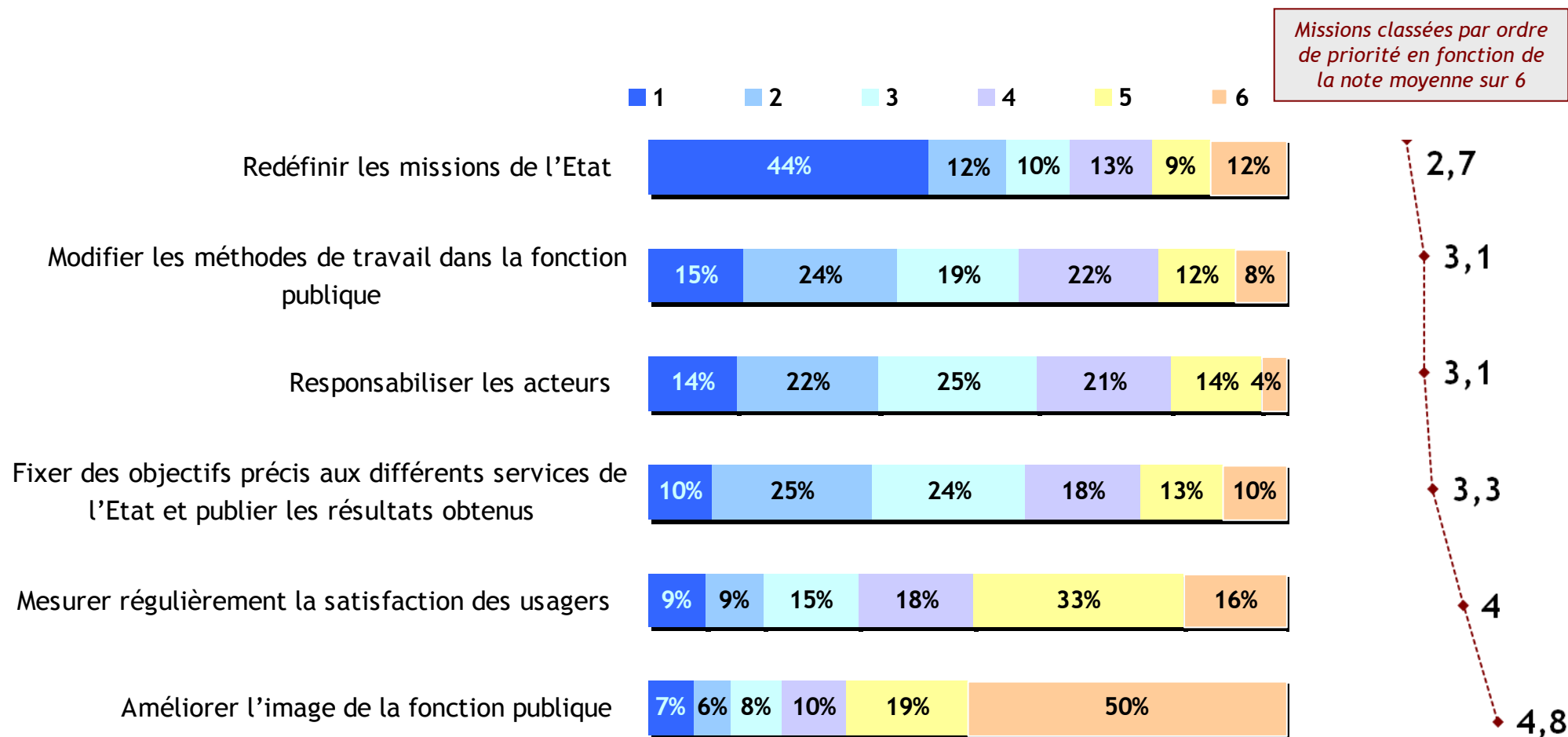


Selon le type de fonction publique :

TOTAL OUI



Question : Selon vous, pour réussir la réforme de l'Etat, que faut-il faire en priorité ? Merci de classer chacun des objectifs par ordre de priorité de 1 à 6.



Après la réforme de l'Etat à l'échelle locale inscrite dans la Révision Générale des Politiques Publiques, Acteurs Publics et l'Ifop ont ce mois-ci interrogé leur panel de fonctionnaires de catégorie A sur leurs perceptions et représentations s'agissant de la réforme de l'Etat en général. Impulsée dès le début du quinquennat, cette réforme de l'Etat, notamment le concept de modernisation qu'elle porte, constitue à la fois un nœud gordien et le laboratoire des chantiers à venir dans la sphère publique.

Pour autant, on observe avec une certaine surprise un degré d'information relativement perfectible de la part des agents de catégorie A pour ce qui concerne les objectifs de cette réforme. Ainsi, seul un répondant sur deux se dit suffisamment informé quant à ses finalités, une proportion quasi équivalente déclarant un niveau d'information insuffisant. Relevons en outre qu'à peine 14% des cadres publics de notre panel éprouve « tout à fait » le sentiment d'être bien informé. Ce premier indicateur, qu'il convient peut-être de relier au caractère récent de la réforme de l'Etat et de la politique de RGPP masque deux clivages nets : d'abord une césure en fonction de la fonction publique d'appartenance. Ainsi, le degré d'information des agents s'élève à 54% dans la fonction publique d'Etat alors qu'il apparaît largement minoritaire dans la territoriale (37%) et surtout au sein de la fonction publique hospitalière (32%). Par ailleurs, se fait jour un clivage générationnel, le niveau d'information progressant nettement en fonction de l'ancienneté dans la fonction publique : 40% parmi les agents disposant de moins de 10 d'ancienneté contre 52% voire 55% au dessus de 20 et 30 ans de carrière.

Insuffisamment informés, les fonctionnaires de catégorie A n'en sont moins demandeurs d'une implication personnelle accrue dans la mise en œuvre de la réforme de l'Etat : huit répondants sur dix expriment ce souhait, 37% allant jusqu'à déclarer le souhaiter « tout à fait ». Probable signe d'une attente forte en la matière, la volonté d'être plus fortement impliqué dans la réforme de l'Etat transcende l'ensemble des trois fonctions publiques, bien qu'exprimée avec davantage d'intensité dans la fonction publique d'Etat et la territoriale qu'au sein de la fonction publique hospitalière (respectivement 40%, 30% et 22% d'agents de catégorie A répondant « tout à fait »). Les différences d'intensité s'avèrent quant à elles minimales en fonction de l'âge et de l'ancienneté.

Interrogés sur les priorités à mettre en œuvre pour réussir la réforme de l'Etat, les agents des trois fonctions publiques établissent une hiérarchie relativement claire et placent en première position la redéfinition des missions de l'Etat. Ce premier souhait apparaît commun à l'ensemble des fonctions publiques mais est avancé avec nettement moins d'intensité par les agents âgés de moins de 35 ans, lesquels placent à un niveau d'importance équivalent la modification des méthodes de travail dans la fonction publique. C'est d'ailleurs cette priorité qui occupe la deuxième place du classement, suivi de la responsabilisation des acteurs. Viennent ensuite la mise en place d'objectifs précis aux différents services de l'Etat et la publication des résultats obtenus, puis la mesure régulière de la satisfaction des usagers. Enfin, l'amélioration de l'image de la fonction publique s'avère nettement plus secondaire puisqu'elle arrive en dernière position du classement établi.

Au-delà de ces indicateurs d'information, d'implication et de priorité, l'examen des jugements associés à la réforme de l'Etat révèle des perceptions mitigées de la part des cadres publics. Pour une nette majorité d'entre eux (68%), les réformes en cours dans la sphère publique vont avoir pour effet de réduire les coûts de fonctionnement de l'Etat. L'adhésion à cette phrase qui constitue à la fois la pierre angulaire de la réforme de l'Etat et son aspect le plus communément intériorisé par le grand public est majoritaire dans toutes les catégories de répondants, notamment dans la fonction publique territoriale (73% contre 58% dans l'hospitalière). Toutefois, et découlant sans doute directement de ce premier jugement, les autres propositions testées font l'objet d'une évaluation beaucoup plus sévère. Ainsi, seuls 44% des répondants (contre 52%) voient dans les réformes en cours l'idée d'une amélioration du service rendu aux usagers, une posture minoritaire dans tous les segments de notre panel. Tout se passe en effet comme si la réduction des coûts de fonctionnement de l'Etat avait, aux yeux des cadres publics, une conséquence directe sur la qualité du service rendu aux usagers.

A cet égard, des enquêtes récentes de l'Ifop pour Acteurs Publics établissaient à quel point les Français dans leur ensemble doutaient encore plus fortement de l'impact positif des économies de coût au sein de la sphère publique sur le service rendu aux usagers. Ce prisme expliquait alors le rejet majoritaire par les Français (1) de la mesure emblématique de cette réforme de l'Etat et sur laquelle s'est concentré à la fois l'intérêt de l'opinion et la controverse dans les champs politiques et syndicaux : le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

S'agissant de notre panel, on peut parler d'un doute quant aux gains d'efficacité réelle de la diminution des coûts de fonctionnement permise par la réforme de l'Etat que ce soit pour le service rendu aux usagers mais plus largement pour ce qui relève de l'image du secteur public. Seuls 4 agents de catégories A sur dix considèrent que les réformes en cours vont améliorer l'image du secteur public. Relevons que les jugements les moins amènes proviennent des cadres de la fonction publique hospitalière : 68% d'entre eux anticipent une dégradation de l'image de leur secteur du fait de cette réforme de l'Etat.

Frédéric Dabi

Directeur du Département Opinion de l'Ifop

Yves-Marie Cann

Directeur d'études au Département Opinion de l'Ifop

(1) 56% dans un sondage réalisé du 2 au 3 mai 2008 auprès de 1003 personnes.